

L'industrie chimique et ses riverains : une relation ambivalente

Le cas de la grande région lyonnaise

La notion est hybride, le terme équivoque, le risque n'est pas un objet défini ou le produit stabilisé d'un calcul, il est éminemment relationnel. La compréhension de la relation « habitante » au risque industriel interdit de se limiter à la perspective trop étroite des professionnels en charge de sa gestion technique et administrative : la relation des riverains à leur environnement industriel – mais aussi physique, humain, social – n'est pas statique, définie une fois pour toutes en fonction de paramètres simples, elle relève d'un ajustement permanent aux micro-événements quotidiens. Une dynamique qui alimente un incessant travail d'interprétation, un face-à-face qui exige du sens. Illustration par les riverains de la chimie lyonnaise.

par Thierry COANUS, François DUCHÊNE, Emmanuel MARTINAIS

École nationale des travaux publics de l'État, Vaulx-en-Velin, Laboratoire Rives et UMR CNRS 5600

Approcher la notion de risque en sciences humaines et sociales (SHS) est délicat, en raison notamment de son caractère hybride. La polysémie du terme, qui permet un consensus de façade, peut masquer de redoutables malentendus, y compris parmi les professionnels concernés. Au plan sémantique, la notion, singulièrement labile, renvoie à une pluralité de contenus : le péril lui-même, considéré comme un événement aléatoire, les marchandises et plus généralement les biens exposés à ce danger, les dommages causés par sa concrétisation, ou l'éventualité de celle-ci, ou encore le fait de s'exposer à ce danger, entendu comme un acte particulier.

Ces différentes acceptions n'en sont pas moins connexes : le terme « risque » fait en effet référence à un danger qui n'est que potentiel, virtuel, qui n'a de sens que par rapport aux représentations de ceux qui pensent y être confrontés. Il est donc possible de considérer qu'il n'existe pas de risque « en soi », mais seulement relativement à un individu, un groupe (social, professionnel), une communauté, une société, qui l'appréhendent (par des représentations mentales) et le traitent (par des pratiques spécifiques). Pour ces différentes raisons, nous avons choisi de définir le risque comme la représentation (1) d'un danger donné, non encore matérialisé, bien qu'ayant pu se produire déjà dans le passé. Et « gérer un risque », dans cette optique, c'est : a) repérer un danger, et donc avant toute chose le définir ; b) anticiper sa venue, en fonction des savoirs disponibles, scientifiques ou non ; c) prévenir son occurrence, en effectuant un certain nombre d'actions préventives, scientifiquement déterminées ou non. Dans cette perspective, le risque n'est pas un objet défini ou le produit stabilisé d'un calcul, mais possède une dimension éminemment relationnelle (2).

Nous nous proposons de présenter ici quelques résultats issus d'une recherche plus large [Coanus, Duchêne &

Martinais, 2000], qui portait sur trois contextes « à risque » de la grande région lyonnaise. Ne seront présentés ici que deux de ces trois sites : le « Couloir de la chimie », au sud de l'agglomération lyonnaise, d'une part ; l'agglomération de Roussillon (Isère), 50 km plus au sud. La définition du risque comme représentation va se révéler féconde, notamment pour l'analyse de la relation que les riverains de l'industrie chimique entretiennent avec cette dernière.

Dans un premier temps, seront présentés les *éléments* qui donnent matière à cette relation. On montrera ensuite que ces éléments, dans les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres, comme dans la façon dont ils sont mobilisés par les riverains, peuvent être présentés dans un schéma plus général, une *structure* (3).

La relation à l'industrie chimique : éléments

Pour l'étranger qui les découvre et qui n'est pas familier des paysages industriels, les sites de l'agglomération de Roussillon, ou plus encore du Couloir de la chimie, font sans aucun doute forte impression. Pour autant, c'est une autre chose que de vivre ce décor au quotidien.

Voir...

La valorisation des panoramas est un fait bien connu dans le choix du logement (ou encore du comportement touristique (4)). Les personnes interrogées qui résident sur le « plateau », ou qui occupent un appartement situé en hauteur, mentionnent souvent de façon positive les avantages que procure une position dominante par rapport à la vallée, notamment parce qu'elle permet de voir au loin, en direction des monts du Lyonnais et/ou de Lyon. Telle enquêtée regrettera ainsi d'avoir perdu la vue que lui offrait son loge-

ment, du fait d'un mur anti-bruit récent qui la protège désormais des nuisances sonores des usines proches ; la dimension naturelle, presque campagnarde, du panorama semble également un élément important ; la neige, quand elle survient en période hivernale, est fréquemment évoquée, quand elle habille les Monts du Lyonnais.

Le spectacle nocturne offert par le site est parmi les plus marquants. Les résidents y sont sensibles, certains parfois jusqu'à la fascination : « – R : *Je la trouve belle [la raffinerie], la nuit. Pour moi, c'est un bateau. Moi, je m'imagine un bateau, et je la trouve belle...(...)* » [43 ans, propriétaire, Z1, mère au foyer, Feyzin].

L'importance du regard, au-delà de la seule dimension paysagère, est à souligner dans la relation au site industriel. Pour beaucoup, une position surplombante permet de « voir ce qui se passe » et accessoirement de se faire une idée des problèmes de production rencontrés par les usines, ou encore de situer telle ou telle source de danger : « – Q : En fait, vous n'y pensez pas du tout [à propos de la catastrophe de Feyzin] ? – R : *Non, non. Le matin, je regarde par la fenêtre : « Tiens, la torchère... ». C'est quand il y a des pannes, il y a des grosses flammes, ça fait du bruit »* [70 ans, propriétaire, Z1, ouvrier mécanicien retraité de la Chimie, Feyzin]. D'autres mentionnent l'énorme sphère de chlorure de vinyle monomère sur le site d'Atochem (aujourd'hui Arkema), parfaitement visible des hauteurs de Saint-Fons, dont la dangerosité potentielle est bien perçue par certains enquêtés.

... ou ne pas voir

Chez certains, apparaît une sorte de balancement entre ce qui est perçu au loin et un premier plan moins prisé, que l'on banalise en invoquant l'habitude ou la fatalité. D'où un entre-deux fréquent : « – Q : Et vous, vous trouvez aussi que c'est beau ? – R : *Ah c'est beau, oui. Ce n'est pas la vue de tout le monde. C'est vrai que c'est des usines, c'est vrai que c'est peut-être moins joli que si on avait... le Bois de Vincennes, ou je ne sais pas. Ce n'est pas pareil, hein, ce n'est pas la forêt de Fontainebleau, quoi, mais c'est vrai que c'est joli, quand même...* » [39 ans, propriétaire, Z2, mère au foyer, Feyzin].

A l'inverse, un tiers environ des personnes interrogées expriment une réelle difficulté à vivre dans un environnement aussi marqué par l'activité industrielle. Certains l'expriment de façon incidente : « – Q : Vous les voyez d'ici, les usines ? – R : *On les voit bien plus de l'école. Nous, on ne les voit pas, on est bien* » [30 ans, propriétaire, Z2 (lim.), vendeuse, Saint-Fons]. L'environnement industriel est alors jugé peu ou pas « intéressant », au point de décourager, chez certaines personnes, les pratiques de promenade aux alentours. Le panorama dans son ensemble et la présence des usines sont parfois opposés : « *Ça pourrait être une jolie vue s'il n'y avait pas ces usines* », dit une enquêtée, par ailleurs favorable à leur disparition pure et simple (« *Si on pouvait les raser...* »). Une autre, plus âgée, évoque ses difficultés lors de son arrivée à Saint-Fons, quarante ans plus tôt : « *...À dire vrai, ça a été quand même très dur d'habiter ici (...)* Bon, je suis restée par la force des choses ».

Si l'on doit à tout prix formuler une interprétation de type causal, remarquons que parmi les personnes citées, la plupart sont soit plutôt jeunes et d'installation relativement récente, soit extérieures au monde professionnel de la Chimie – à une exception près, dont l'appréciation, peut-être empreinte d'un souci implicite de valoriser une promotion sociale (il est agent de maîtrise, en fin de carrière), traduit aussi de fortes hésitations à quitter la proximité de l'entreprise qui l'emploie, proximité génératrice d'économies de déplacement. Pour autant, les personnes citées ne tiennent pas un discours très négatif sur leur commune de résidence, même si quelques évolutions récentes (les emplois moins nombreux, l'évolution vers un espace dortoir ou une présence jugée plus forte des ménages issus de l'immigration) font l'objet d'appréciations négatives.

En fait, une proportion notable de l'échantillon (entre un quart et un tiers) se situe sur une position que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire, un paysage peu esthétique suscitant des considérations résignées ou fatalistes (« *on a l'habitude* », « *on n'a pas le choix* »). Le plus souvent, on « ne voit pas », soit parce qu'on « *ne passe pas son temps à la fenêtre* », soit parce qu'on est attiré vers un horizon mieux valorisé (les monts du Lyonnais), qui permet de « sauter » (optiquement et symboliquement) un premier plan que l'on évite ainsi de « voir » (5).

Sentir, entendre : l'incontournable présence de l'activité industrielle

L'environnement industriel, par les stimulations sonores et olfactives qu'il exerce, s'impose vigoureusement à qui ne connaît pas encore les lieux. Mais qu'en est-il pour les riverains qui y vivent au quotidien ? N'ont-ils pas tendance à l'oublier, à force d'habitude ? Si cette hypothèse n'est pas tout à fait illégitime, elle doit toutefois être relativisée : les éléments qui constituent l'environnement industriel produisent des phénomènes parfaitement perceptibles (odeurs, bruits...), le plus souvent connotés négativement en fonction d'un travail d'interprétation qui relève à la fois de modèles collectifs (6) et de paramètres plus personnels. De cette tension entre un environnement industriel omniprésent (qui tend, par ce fait, à s'estomper dans la durée) et le rappel tout aussi permanent des connotations plutôt négatives qui lui sont habituellement attachées, résulte un propos « à facettes » dont les éléments s'agencent parfois au prix de certaines ruses rhétoriques.

Sollicitées à propos des nuisances, les personnes interrogées, dans leur quasi totalité, évoquent certaines odeurs récurrentes, dont la qualification donne lieu à des appréciations diverses (7). En fait, si l'on voulait répertorier sur une durée de quelques semaines le « paysage olfactif » de tels sites, il faudrait pouvoir disposer d'une quantité considérable d'informations, le plus souvent détenues par les seuls industriels (8). À la différence du paysage visuel, très stable, l'environnement olfactif est en effet susceptible d'évoluer très vite, d'un jour à l'autre, voire d'une heure à l'autre. Le croisement de tous ces facteurs, d'origine tantôt anthropique, tantôt naturelle, donne lieu à une combinatoire très

complexe qui rend ardue, sinon impossible, la reconstitution rigoureuse d'un tel paysage en un lieu donné – et probablement valable pour ce lieu seul. Dans sa partie objective (9), susceptible de mesure, le paysage olfactif est donc un objet en perpétuelle indétermination, qui contraint les riverains à entrer dans un processus quasi permanent de (re)connaissance et donc d'interprétation, qui porte à la fois sur l'identification de la source (qui ? quoi ?) et sur la direction du vent (d'où ? pourquoi ?).

La tonalité explicative de la plupart des propos recueillis mérite que l'on s'y arrête. En effet, la question posée par l'enquêteur portait davantage sur la nature des effluves que sur leur origine, ou sur leur fréquence. Or les personnes

de contrôle symbolique : *nommer* la chose, c'est d'une certaine façon *s'en rendre maître*. Savoir de quoi il s'agit ne permet pas d'agir, mais d'abord de se rassurer, en localisant le phénomène dans l'univers du familier – fût-il par moments désagréable ou stigmatisant.

Certains enquêtés, mieux informés que d'autres, sont capables de proposer une véritable interprétation technique du phénomène. Ainsi cet habitant de Roussillon : « – Q : Et est-ce que ça vous arrive d'être incommodé par les fumées ou par les odeurs, ici ? – R : *Mais les seules odeurs qu'on a, je vous dis franchement, elles ne sont pas dangereuses. Ce sont les odeurs de méthionine. On fabrique des aliments pour animaux donc, alors c'est désagréable, ça sent le chou pour-*



© Alain Buu/GAMMA

L'importance du regard, au-delà de la seule dimension paysagère, est à souligner dans la relation au site industriel. Pour beaucoup, une position surplombante permet de « voir ce qui se passe » et accessoirement de se faire une idée des problèmes de production rencontrés par les usines, ou encore de situer telle ou telle source de danger : A l'inverse, un tiers environ des personnes interrogées exprime une réelle difficulté à vivre dans un environnement aussi marqué par l'activité industrielle.

interrogées y répondent toutes en complétant spontanément leur discours par un commentaire qui traduit un certain *savoir empirique*. Une odeur donnée (de chlore, de vanille, de gaz...) est ainsi située dans un champ de perceptions déjà structuré (et en perpétuelle actualisation) en fonction de ce que l'on pourrait nommer ses « coordonnées » : sa source (la station d'épuration, la raffinerie...), sa cause probable (mauvais fonctionnement, dégazage, fabrication spécifique) et, enfin, le moment où elle survient (souvent référé aux conditions météorologiques). Il faut voir là aussi bien le résultat d'une présence prolongée à proximité du site industriel, génératrice de connaissance, qu'un moyen

ri. Alors selon l'incident qu'il y a (...). Alors bon, donc ça évacue après l'odeur. Ce n'est plus aspiré, ça ne passe plus par les conduits normaux. Donc, si c'est le vent du Midi, nous on le sent, si c'est le vent du Nord, c'est ceux de Saint-Rambert qui vont le sentir » [54 ans, locataire, Z1, ouvrier, Roussillon].

Dans les extraits d'entretiens précédents, nous avons déjà pu avoir un aperçu de la fréquence de la référence météorologique. Elle est, en effet, pratiquement systématique, pour les odeurs comme pour les bruits. Ces derniers proviennent de nombreuses sources : les usines bien sûr, notamment pour les enquêtés les plus proches, mais aussi l'autoroute et le réseau ferré, dont le faisceau concentre à

cet endroit bon nombre des voies en provenance du Midi. Là aussi, nous retrouvons la tonalité explicative autant que précise des commentaires – qui associent très souvent description et interprétation – et la référence à « l'habitude », malgré le dérangement subi : « *On ne l'entend pratiquement plus, c'est peut-être comme les gens qui habitent à côté d'une gare* », nous dira l'une des personnes enquêtées, qui reprend un point de vue très fréquent. La gêne atténuée par les effets de l'habitude est souvent décrite comme l'apanage des résidents, esquissant ainsi une sorte de ségrégation vis-à-vis des « gens de l'extérieur » : « *Les gens qui viennent coucher [chez moi], ils entendent le train* », tandis qu'un milieu trop calme ou un bruit singulier (le clocher, récemment remis en fonction) peuvent venir troubler le sommeil. Comme pour le paysage, un lien est parfois fait entre les phénomènes perçus et la pollution, notamment nocturne, la raffinerie étant parfois soupçonnée d'évacuer bruyamment (mais discrètement) des fumées qui seraient trop visibles de jour. Le bruit constitue donc, lui aussi, un élément important du « paysage environnemental » des quartiers proches des zones industrielles, et dont la perception est parfois assez proche de celle des odeurs : « – R : *On entend les trains lorsqu'il y a le vent du Midi... Comme en ce moment. Alors quand on l'entend, ça, pour nous, ça veut dire « Tiens, c'est le vent du Midi, il ne va pas tarder à pleuvoir ». Eh bien oui, quand on connaît son bled, c'est comme ça, c'est vrai. Quand c'est le vent du Nord, ça chasse le bruit là-bas, tandis que le vent du Midi nous l'amène* ». Mais, pour autant, le bruit reste une nuisance plus inégalement répartie que l'odeur, car la localisation précise du logement est davantage déterminante.

Si elle atteint rarement un degré jugé insupportable, la gêne peut susciter des discours et des comportements de rejet caractérisés (10) : « – Q : Est-ce que vous sentez des odeurs, quelque chose de particulier ? – R : *Oui, oui. On les sent régulièrement, les odeurs. Et puis là, aussi, j'ai envie de quitter Saint-Fons, justement, parce que je veux de l'air pur. C'est clair, le matin, j'ouvre ma fenêtre, quand ça sent de la vanille, ça passe, mais quand ça sent d'autres détergents, d'autres produits, ça m'arrive d'avoir mal à la tête. Je pense que Saint-Fons est très touché par les odeurs* » [34 ans, locataire, Z2 (lim.), monitrice auto-école, Saint-Fons].

Par ailleurs, l'appartenance générationnelle et la trajectoire résidentielle paraissent des facteurs simples susceptibles d'influer sur la relation aux nuisances. Un enquêté arrivé récemment sur la commune, et qui n'entretient pas de relation avec la chimie, que ce soit par son activité propre ou par celle de ses proches, ne dispose d'aucun moyen d'atténuer à ses propres yeux la connotation négative d'un environnement industriel facilement jugé trop présent. Inversement, des enquêtés plus âgés, installés depuis longtemps à proximité d'usines où ils ont parfois été employés, disent s'en être accommodés. Se révèle là un genre de coupure générationnelle. Ainsi cette native de Saint-Fons : « *Ma nièce, qui est pourtant née ici et qui est partie maintenant depuis des années dans la Drôme, me dit qu'ici, elle ne peut plus respirer. Ma belle-fille, qui se trouve être dans un vignoble, c'est pareil. Alors, je lui ai dit que je lui*

achèterai un masque à gaz ! On s'y habitue » [75 ans, locataire, Z1, ouvrière retraitée, Saint-Fons].

La diffusion de la sensibilité « écologiste », mais aussi le moindre poids de la chimie en termes d'emploi (qui allait de pair avec une certaine déférence envers l'employeur, mais aussi avec l'estime de soi), ou encore une mobilité résidentielle plus grande, sont probablement de nature à expliquer une divergence dont l'origine paraît se situer lors du retournement de conjoncture des années soixante-dix.

La relation à l'industrie chimique : structure

L'observation empirique au quotidien : l'interprétation provoquée

Les traces visibles d'une éventuelle pollution d'origine atmosphérique émaillent ici ou là les entretiens : fleurs, arbres, potager, oiseaux, autant de « témoins » dont le changement d'apparence ou de comportement est référé à une possible pollution. De même, les taches sur le mobilier de jardin ou les carrosseries.

Notre propos n'est pas d'évaluer la réalité des rejets de l'industrie chimique, ou celle des atteintes, effectives ou non, à la santé des personnes ou à la bonne tenue des potagers. D'abord, parce qu'une telle évaluation nous semble à la fois hors de portée de nos moyens d'investigation et de surcroît probablement indécidable. L'important, par contre, est de relever que les enquêtés eux-mêmes élaborent à ce sujet des interprétations qui révèlent « en creux » la présence d'un questionnement latent, réactivé dès qu'un élément nouveau (la question d'un enquêteur, par exemple) ou récurrent survient : « *Elle : Une nuit, il y a eu des pluies acides et tous mes géraniums y sont passés. (...) Je peux vous dire que ça retombe pas mal. Par exemple, l'arbre dans le jardin a été brûlé tout d'un côté. C'est rigolo, car on le voit bien. Une autre fois, j'allais chercher de l'oseille dans le jardin et il y avait des milliers de petites boules sur mes feuilles. Alors, qu'est ce que c'était ? J'aime autant vous dire que l'oseille, je l'ai jetée. (...) On n'est pas en Auvergne. Il n'y a pas de mystère* » [75 ans, locataires, Z1, ouvriers, retraités, Saint-Fons].

Notre intérêt porte donc principalement sur la façon dont les personnes interrogées associent tel indice et tel diagnostic, interprétant ainsi leur environnement : *qu'est-ce qui se dit, et comment, c'est-à-dire avec quels qualificatifs ?*

Des odeurs à la pollution : le spectre d'une possible maladie

Si les personnes enquêtées sont assez prolixes lorsqu'il s'agit d'évoquer les odeurs et les bruits d'origine industrielle, le thème de la maladie revient de façon moins systématique (il n'est explicite que chez un enquêté sur 6 ou 7 environ). Un raisonnement exclusivement quantitativiste conduirait donc à minorer cette thématique, voire à l'ignorer tout à fait. Il est également possible que l'on atteigne là un registre plus intime, moins facile à évoquer avec un enquêteur étranger au lieu. Mais un examen attentif du

matériau permet de découvrir quelques pistes intéressantes. Il faut en effet relever que, dans la plupart des cas, le thème de la maladie est évoqué spontanément par l'enquêté, alors qu'il répond à une question portant sur un thème différent (les accidents possibles, le réseau de relations dans le secteur de la Chimie, la connaissance de ce qui se passe dans les usines...). D'autre part, ce thème est presque toujours introduit dans la conversation d'une façon ambivalente qui exprime souvent, alternativement et dans le même entretien : a) une relative certitude quant aux effets nuisibles de la pollution industrielle et urbaine (« *le climat est pourri* », « *il y a des conséquences avec les usines* », « *on est malade, tout le temps fatigué* ») ; b) une relative incertitude quant aux modalités concrètes ou à l'intensité des effets (« *il y a de grandes chances que sa maladie vienne de son emploi* », « *on ne sait pas ce qu'il y a dans la terre* »). C'est ainsi que les enquêtés éprouvent le besoin de convoquer les médecins, comme des témoins à charge (« *les docteurs le disent* »), les maladies chroniques des enfants (asthme notamment), ou mieux encore ce que l'on ressent soi-même. Ce que le corps « dit » (les yeux qui piquent, les maux de tête, la fatigue...) est censé valoir indice, sinon preuve.

L'anthropologue J. Pouillon, s'interrogeant sur les différents sens du verbe « croire » dans la langue française, relève l'étrangeté d'un même vocable qui permet « *différentes manières de moduler l'énonciation, depuis l'affirmation qu'on n'a pas besoin d'exprimer jusqu'à celle qu'on formule tout en la suspendant* » [1983 : 25]. Dans cette perspective, les personnes interrogées nous semblent se situer sur un registre comparable, celui d'une *croissance inséparable d'un doute* – non pas la croyance au sens péjoratif, opposée au savoir, mais cette croyance/doute qui, née d'une inquiétude, traduit la présence récurrente d'une interrogation jamais épuisée, faute de certitudes absolues. La grande complexité de la combinatoire qui affecte la nature des rejets, leur fréquence, le doute jamais entièrement levé sur l'innocuité des effluents, la récurrence même des phénomènes susceptibles de servir d'indicateurs (odeurs, état des plantes ou des légumes, asthme, fatigue...), tout cela constitue pour les enquêtés *un seul et même champ d'interrogation*, rarement permanent mais toujours latent, partiellement décrypté (localisation de la source de nuisance, interprétation météorologique...), partiellement inconnu (les effets à court et long termes, la maladie possible...). Cette indétermination partielle génère une oscillation entre le « cru » et le « su », le doute et la certitude, au gré des circonstances banales de la vie quotidienne, qu'elles soient personnelles (fatigue, maladie) ou d'origine extérieure (odeurs...).

Le jugement technicien, si prompt à réduire les comportements des riverains à une carence de savoir à laquelle il suffirait de remédier une bonne fois pour toutes (par des actions de communication appropriées), manque ainsi *la nature fondamentalement dynamique* des représentations habitantes. C'est la multiplicité même des manifestations de l'activité industrielle, dans une configuration météorologique et sitologique, elle aussi variable selon le lieu et le moment, qui alimente ce véritable travail d'interprétation, comme un générateur provoque une différence de potentiel.

Cette « nécessité du sens » (11), impérieuse, alimente un processus sans fin (12).

Une rhétorique de la dénégation

La caractéristique des sciences humaines et sociales étant d'opérer à partir d'un *matériau signifiant* – ce qui complique quelque peu la tâche –, interpréter trop littéralement la parole habitante pourrait conduire à considérer que « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes », la question des nuisances n'étant soulevée que par quelques rares malveillants, peut-être dotés d'une personnalité troublée (13). *A contrario*, n'accorder aucune valeur aux propos rassurants tenus par certains enquêtés, consisterait à porter *a priori* un jugement négatif sur le territoire étudié.

Mais une étude minutieuse du matériau recueilli, autant que de travaux de portée plus générale (14) révèle le lien très étroit qui unit, dans le cours de la conversation, l'évocation de la nuisance et son contrepoint banalisé, comme si la première impliquait presque toujours le second, comme si, après avoir parlé des nuisances, il fallait neutraliser ce qui a *surgi* dans la conversation. À plusieurs reprises, les enquêtés ont laissé entrevoir fugitivement comme un mécanisme d'esquive : « – Q : Et votre fille qui habite ici, s'est-elle posé la question par rapport à la pollution et ses effets ? – R : Non, non, je crois pas. Elle vit la vie de tous les jours qu'on connaît. Les gens... C'est parce qu'on en parle qu'on s'inquiète (15), hein ! Les discussions là-dessus sont rares » [71 ans, locataire, Z2, agent de maîtrise, retraité, Saint-Fons].

Ce balancement est l'élément qui nous permet, par son retour quasi systématique, de résoudre au moins en partie le problème d'interprétation soulevé plus haut : les deux types de discours, pour l'un « dénonciateur » pour l'autre « lénifiant », ne sont pas nécessairement incompatibles, pour peu qu'on les saisisse dans ce que nous avons déjà pressenti comme une *dynamique interrogative*. Les situations concrètes de confrontation à la nuisance génèrent des questions qui comportent une large part d'indécidable quant à son origine exacte et surtout quant à ses effets, au moins pour les riverains (16), et qui de surcroît impliquent l'individu autant que le groupe (de voisinage, de relations professionnelles, sociales et familiales).

Vouloir répondre à ces interrogations génère, d'une part, un processus de questionnement sans fin, jamais définitivement ajourné, que réactive au moins implicitement chaque retour de la nuisance, la certitude de l'innocuité n'étant jamais absolue : qu'est-ce que cette odeur (ce bruit, cette pollution), est-ce dangereux (pour moi, pour mes proches), à court terme, à long terme ? Et, d'autre part, l'obligation, elle aussi récurrente, d'actualiser à chaque fois l'image de soi, soit vis-à-vis de soi-même, soit vis-à-vis d'un tiers présent (l'enquêteur, une autre personne assistant à l'entretien) ou non (les voisins, les collègues, la famille) : cette nuisance qui me gêne est-elle dévalorisante pour moi ?

Il n'est pas douteux que d'importants progrès ont été faits depuis une quarantaine d'années, pour réduire les rejets industriels susceptibles de produire des atteintes aux personnes ou plus largement au milieu environnant. De

même, un riverain s'habitue probablement, au moins jusqu'à un certain point, variable selon les individus, à la présence d'une pollution récurrente. Pour autant, il est extrêmement difficile à un individu donné d'affronter ne serait-ce que l'éventualité d'une réponse positive aux questions impliquant la présence du danger ou la dévalorisation de soi (et souvent, les deux). Cette tension, née de la coprésence d'une industrie chimique et de ses riverains, nous paraît constitutive de la logique structurante dont nous allons détailler quelques variantes.

Parmi les personnes interrogées, sollicitées sur le thème des nuisances, une ou deux seulement affirment n'éprouver aucune gêne particulière : « – R : *Moi, je n'ai jamais entendu que les usines faisaient du bruit, et je pense pas*

ne les sens plus, parce que moi, je suis née à Saint-Fons... » [45 ans, propriétaire, Z2, femme agent de service, Saint-Fons].

En fait, si l'on envisage leur propos sous l'angle des trajectoires résidentielles, les enquêtés sembleraient dresser pour la plupart un constat de *trajectoire contrainte*, essentiellement pour des motifs d'ordre économique. Pour les plus âgés, souvent originaires de la commune, parfois retraités de la Chimie, la modicité des ressources et l'attachement au lieu (qui passe aussi par une insertion familiale et/ou sociale géographiquement proche (17)) rendent sans objet, ou illusoire, tout projet de départ ; leur logement actuel est à l'évidence l'aboutissement « normal » d'une trajectoire résidentielle ouvrière ou assimilée. Parler de



© Xavier Testelin/RAPHO

Les traces visibles d'une éventuelle pollution d'origine atmosphérique émaillent ici ou là les entretiens : fleurs, arbres, potager, oiseaux, autant de « témoins » dont le changement d'apparence ou de comportement est référé à une possible pollution. De même, les taches sur le mobilier de jardin ou les carrosseries. Notre propos n'est pas d'évaluer la réalité des rejets de l'industrie chimique. L'important est de relever que les enquêtés eux-mêmes élaborent à ce sujet des interprétations qui révèlent « en creux » la présence d'un questionnement latent.

qu'il y a plus de fumée qu'ailleurs. Non, il n'y a pas de bruit ou d'odeur spéciale, et puis ça fait trente ans que j'habite là et les usines, elles ont toujours été là, je les ai toujours vues là » [62 ans, locataire, Z1, commerçante, Saint-Fons]. La dénégation est ici particulièrement nette, et d'autant plus surprenante que la personne interrogée réside en Z1, tout près d'Atochem, la principale barrière visuelle étant constituée par les voies de chemin de fer. L'usine est par contre liée positivement à l'activité commerciale qu'elle exerce et dont elle tire toutes ses ressources. Dans les autres cas, la nuisance (visuelle, olfactive ou sonore) appelle en contrepoint la référence à « l'habitude » : « – R : *Ah, les odeurs, je*

contrainte pour ces riverains peut paraître excessif (ils ne l'expriment en général pas sous cette forme) mais se justifie si l'on veut bien observer que toute mobilité leur est impossible en pratique : leur satisfaction relative procéderait donc au moins autant d'un choix délibéré, opéré entre un nombre très restreint d'options également possibles économiquement, que d'une sorte de justification (ou d'auto-justification) a posteriori. Plus explicites, les riverains plus jeunes mentionnent la faiblesse (toute relative) des loyers ou des prix de vente, qui permet de trouver un logement à acheter ou à louer en dehors du logement social (encore plus contraint dans ses conditions d'accès), ce qui ne les

empêche pas d'être pleinement conscients de la part de déterminisme qui pèse sur le choix résidentiel. Certains manifestent alors – ne serait-ce qu'en creux, par les critiques adressées à leur environnement ou au contraire les avantages qu'il offre – un désir de mobilité assez vigoureux, même s'il ne peut se concrétiser dans l'immédiat.

« Ailleurs (autrefois), c'est (c'était) bien pire » : le mistigri des nuisances

Une dernière forme de dénégation mérite un traitement particulier, tant est systématique son utilisation par les enquêtés : nous l'avons appelée le « mistigri » des nuisances. Cette expression se réfère à ce jeu de cartes où il s'agit de se débarrasser d'une figure donnée, qui se met ainsi à circuler entre les joueurs. L'important est alors de ne pas hériter, lors du dernier tour, de la fameuse carte « maudite ». De la même façon, analogiquement, nombreux sont les enquêtés à renvoyer sur d'autres lieux les manifestations les plus redoutées de la pollution. Cette mise à distance traduit le refus d'affronter l'éventualité d'une pollution latente, et la stigmatisation qui s'ensuit. Le renvoi à d'autres communes voisines est fréquent, mais il n'est pas rare que soient mentionnées des zones de l'agglomération plus prisées socialement (le centre de Lyon) ou mieux qualifiées en termes d'environnement. L'orographie et la météorologie sont souvent convoquées à l'appui du raisonnement. Habiter en hauteur, sur les « balmes » (18) ou mieux encore sur le plateau, protégerait des effluves qui stagnent en fond de vallée ; inversement, si l'on habite « en bas », la proximité même des usines est un gage de meilleure salubrité, car les fumées s'en vont « au loin » ou « au-dessus ». L'orientation nord-sud des vents dominants permet aux riverains situés de part et d'autre d'un couloir nord-sud, de voir les rejets partir indifféremment au sud ou au nord. Ainsi se contredisent fréquemment les habitants respectifs du « haut » et du « bas » de Feyzin.

À noter ponctuellement, ici ou là (et pas seulement dans l'agglomération de Roussillon), la référence inversée au nucléaire, *via* la catastrophe emblématique de Tchernobyl. La chimie, justement, « ce n'est pas Tchernobyl ». Ainsi, une enquêtée de Roussillon avoue être davantage préoccupée par la présence de la centrale nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil (commune de l'agglomération) que par celle de l'usine Rhône-Poulenc (19). Cet « ailleurs » où se trouve reléguée la « vraie » pollution, peut aussi être désigné selon une logique temporelle, souvent très imprécise. La situation actuelle est alors jugée plus satisfaisante qu'il y a quelques années, ou encore qu'« autrefois », bien que certains enquêtés émettent l'hypothèse qu'il s'agisse d'un effet de « l'habitude » que nous avons évoquée précédemment.

Peut surgir, à ce stade, un problème d'interprétation apparemment délicat. En effet, les enquêtés évoquent à l'appui de leur propos des évolutions positives (en termes de bruit, de pollution...) que nous n'avons guère les moyens de confirmer dans le détail – même s'il n'est pas douteux que les industriels, souvent sous la pression des élus et des administrations de tutelle, ont fait certains efforts, notam-

ment depuis le début des années quatre-vingt. Dès lors, la variante temporelle du « mistigri » est-elle principalement l'expression d'une pure logique de dénégation, mobilisant des justifications imaginaires, ou bien ne serait-elle pas tout simplement la conséquence d'améliorations effectives en matière d'environnement industriel ?

La question a toutes les chances de rester indécidable : comme nous l'avons vu, la complexité des phénomènes de dispersion tend à dissiper toute velléité de réponse tranchée. Mais la réponse n'est pas indispensable à l'interprétation. Qu'expriment en effet les enquêtés, sinon, justement, que la situation objective est assez complexe et variable pour fournir matière à une interprétation satisfaisante (c'est-à-dire crédible tout en respectant l'image de soi), quel que soit le lieu où l'on habite (mais faisant alors jouer des éléments différents selon que l'on vit ici, ou là) ? En fait, certains éléments invoqués par les enquêtés ont été certainement, à bon droit, générateurs d'améliorations sensibles en regard de périodes passées ; d'autres, par contre, relèvent d'interprétations plus difficilement vérifiables, mais plausibles aux yeux de qui les produit – ce qui suffit largement à expliquer leur présence (20). Le raisonnement ainsi formulé semble parfaitement valide pour l'interprétation de ce jeu de « mistigri », et plus largement pour tout propos, toute attitude « ayant un caractère d'expérience », et de ce fait, ne pouvant rester longtemps sans schème interprétatif : l'ensemble des logiques à l'œuvre dans l'interprétation de l'environnement proche (et notamment à propos des odeurs, du bruit, de la pollution) peuvent être analysées et comprises de cette façon. Pour revenir à notre « mistigri », le caractère systématique avec lequel il se déploie sur le registre de l'espace (« ailleurs, c'est pire ») permet de confirmer l'existence d'un mécanisme analogue sur le registre du temps (« autrefois, c'était pire »). Si de réelles améliorations ont bien eu lieu par rapport à des époques antérieures, elles paraissent donc avoir un rôle plus contingent que structurel.

La nécessité de faire sens

L'approche de la représentation ordinaire du danger d'origine industrielle ne paraît pas dissociable de celle, plus large, de l'environnement (au double sens sitologique et sociologique du terme). Pour parvenir à une certaine compréhension de la relation « habitante » au risque industriel, il n'est donc pas possible de se limiter à la perspective trop étroite des professionnels en charge de sa gestion technique et administrative. La question du risque *stricto sensu* est comme enchâssée dans un ensemble plus vaste, que l'on pourrait qualifier de « relation au milieu » et qui ne se limite pas au seul environnement matériel ou physique. Le paysage et plus largement ce que l'on voit, les sensations olfactives, les observations personnelles, le fait d'être ou d'avoir été salarié de la Chimie (ou non), la hiérarchie prêtée aux différents quartiers de l'agglomération lyonnaise (et parallèlement la trajectoire résidentielle que l'on espère), autant d'éléments qui s'intègrent dans un ensemble complexe, actualisé (c'est-à-dire *interprété*) en permanence. Autrement dit, il n'y aurait pas de solution de continuité

entre les représentations propres à l'environnement (en général) et celles qui concernent plus directement le risque, au sens où l'entendent les gestionnaires. Au passage, on relèvera que les campagnes d'information axées sur les seuls risques manquent cette dimension de la question : le risque, au sens technique du terme, n'est pas le seul centre d'intérêt ou d'attention de riverains qui appréhendent leur environnement d'une manière beaucoup plus fine et globale qu'il n'y paraît superficiellement. Sans doute peut-on espérer sur ce point des marges de progression importantes.

Par ailleurs, la relation des riverains à leur environnement industriel n'est pas statique, définie une fois pour toutes en fonction de paramètres simples (voire simplistes, du type âge, sexe, CSP, etc.), mais relève d'un ajustement permanent aux micro-événements qui surviennent au quotidien. Une odeur, une situation météo particulières, quelques taches sur les géraniums, la maladie du voisin ou des enfants, sont autant d'indices muets qui rendent nécessaire un processus d'interprétation dont personne ne peut faire l'économie. D'un côté, j'habite dans une commune davantage touchée que d'autres par une pollution industrielle aux effets mal définis ; de l'autre, je n'ai guère les moyens de m'en affranchir, pour des raisons économiques autant que sociologiques. Pour me rendre néanmoins vivable le lieu où j'habite, il me faut donc le (re)construire « en représentation », soit en déniait toute dangerosité à l'activité industrielle (dénégation-réassurance), soit en niant l'existence même de mon inquiétude (dénégation-refoulement), soit en réhabilitant mon quartier ou ma commune en les comparant à d'autres, jugés moins bien lotis (dénégation-mistigri).

Pour lever toute ambiguïté, on notera qu'il n'est pas besoin, pour recourir à cette manipulation rhétorique, de croire dur comme fer en la dangerosité effective de l'activité industrielle. Comme le montre Claude Lévi-Strauss, certaines expériences sociales ont pour effet de confronter celui qui les subit à l'incertitude, sur une question cruciale : en l'espèce, celle de savoir si l'on « risque » quelque chose en vivant à proximité de telle activité industrielle, question qui implique, ne l'oublions pas, le registre de la maladie, du malheur, voire de la mort possible. Ce face-à-face contraint l'individu à éprouver très directement l'incapacité de trancher – en l'espèce, entre le propos rassurant des entreprises d'un côté, l'observation quotidienne des effets prêtés aux rejets industriels de l'autre –, incapacité qui resterait insupportable si elle ne s'insérait pas à un moment donné (et le plus vite sera le mieux) dans un schème flottant susceptible de rassurer, c'est-à-dire de *faire sens*.

Notes

(1) En ce sens, il faut distinguer clairement le « risque » des termes « accident » ou « catastrophe », qui désignent des événements matérialisés.

(2) On évite ainsi le recours à l'opposition risque réel vs. risque perçu, qui a l'inconvénient d'éliminer *de facto* toute interrogation sur la définition même du risque dit réel.

(3) La partie de la recherche que nous présentons ici repose sur une série de 90 entretiens réalisés auprès des riverains de l'industrie chi-

mique, tous résidant en zone Z1 ou Z2. De type semi-directif, leur durée varie de 30 minutes à plusieurs heures, selon les cas. Intégralement retranscrit, le corpus totalise environ 1 500 pages de texte. Les grilles d'entretien ont été construites de façon à balayer de façon très large le rapport à l'environnement (physique, industriel, humain, social) des personnes enquêtées, tout en réunissant les informations de base habituelles (âge, CSP, etc.). Toutefois, ces variables étant assez vite apparues faiblement explicatives en regard d'un matériau complexe, l'essentiel de l'effort a consisté à prendre à bras le corps le corpus ainsi constitué, afin d'en dégager quelques éléments de structure. Pour le détail de la discussion méthodologique, voir : Coanus T., Duchêne F. & Martinais E., 2000.

(4) Essentiellement à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour un aperçu de l'émergence socio-historique et la diffusion du « code paysager », notamment par l'intermédiaire des premiers guides touristiques, voir Chamboredon & Méjean, 1985.

(5) On retrouve ici la trace de la « cécité paysagère » mise en évidence par F. Zonabend à propos de l'usine de retraitement de La Hague, 1989.

(6) Les « modèles d'anxiété, de vigilance et d'intervention », comme les qualifie pertinemment A. Corbin (1991 : 186).

(7) Les principales sont : sur Saint-Fons et Feyzin, le gaz (de type butane ou assimilé), le chlore, la vanilline (fabrication d'arôme de vanille de synthèse), des odeurs de « pharmacie », les effluents de la station d'épuration (avant mai 1995) ; sur Roussillon, l'odeur liée à la production de méthionine.

(8) Telles que date et heure de certaines manipulations, ainsi que des incidents susceptibles d'avoir provoqué des odeurs.

(9) Rappelons qu'un paysage, olfactif ou non, est le produit d'une rencontre (et donc d'une relation) entre une dimension objectale, matérielle, et une dimension subjective, propre à l'individu ou au groupe considéré.

(10) Il est évidemment difficile d'interpréter la faible proportion de personnes assez sensibles à leur environnement pour projeter un départ de la commune. Au risque d'une lapalissade, notons toutefois que celles qui « passent à l'acte » n'ont guère de chances de se trouver dans un échantillon constitué des seuls riverains. Mais nous avons des raisons de penser que cette tentation du départ n'est pas totalement absente, pour eux-mêmes ou certaines de leurs connaissances.

(11) L'expression « nécessité du sens » est due à l'anthropologue N. Sindzingre (1984), qui, dans ses travaux sur la réception sociale de la maladie, nomme ainsi l'impossibilité pour le malade d'échapper au travail spécifique qui consiste à *interpréter* ce qui lui arrive.

(12) Dans son roman *Le rivage des Syrtes*, l'écrivain Julien Gracq a décrit la circulation des rumeurs en la comparant au « jeu du furet » (1951 : 94).

(13) Interprétation fréquente chez les professionnels de la gestion du risque, qu'ils relèvent du secteur privé ou des administrations publiques.

(14) On pense notamment aux travaux de P. Bourdieu. Bien que non centrale dans son œuvre, la notion de dénégarion apparaît de loin en loin (à propos des pratiques de don et de contre-don en Kabylie, de la sélection des candidats aux grandes écoles, des formes sociales du goût...) comme un principe fréquemment mis en œuvre dans la vie sociale, et qui « permet de faire coexister, dans l'expérience individuelle comme dans le jugement commun, une vérité subjective et une vérité objective tout à fait antinomiques » (Bourdieu, 1980 : 183).

(15) Nous retrouvons là encore l'analogie possible avec les phénomènes décrits par J. Favret-Saada (1977) à propos de la sorcellerie dans le bocage normand : « Moins on en parle, moins on y est pris ».

(16) Et peut-être aussi pour les spécialistes de l'environnement, au-delà d'un point assez vite atteint.

(17) Ce refus de quitter un lieu plus ou moins dévalorisé, au nom des relations sociales que l'on y entretient, n'est pas sans rappeler le constat que faisait C. Pétonnet (1979) à propos des habitants des derniers bidonvilles de la région parisienne. Il est possible de voir là un trait caractéristique d'une sociabilité ouvrière ou plus largement populaire.

(18) Terme local qui désigne les pentes qui bordent le Couloir de la chimie.

(19) Inversement, F. Zonabend note que le haut niveau de surveillance auquel sont soumis les travailleurs du nucléaire les amène à dire qu'à l'usine Cogema de La Hague, « c'est pas comme dans la chimie » (1989 : 138).

(20) Bien qu'elle soit formulée à propos d'un tout autre contexte, nous pouvons ici proposer de reprendre l'interprétation de Claude Lévi-Strauss (1974 : 188), énoncée à propos d'un groupe humain amazonien, les Nambikwara, confronté à des interprétations divergentes d'un même événement : « Les deux explications sont logiquement incompatibles, mais nous admettons que l'une ou l'autre puisse être vraie, selon les cas ; comme elles sont également plausibles, nous passons aisément de l'une à l'autre, selon l'occasion et le moment, et, pour beaucoup, elles peuvent obscurément coexister dans la conscience. Ces interprétations divergentes, quelle que puisse être leur origine savante, ne sont pas évoquées par la conscience individuelle au terme d'une analyse objective, mais plutôt comme données de complément, réclamées par des attitudes très floues et non élaborées qui, pour chacun de nous, ont un caractère d'expérience. Ces expériences restent, cependant, intellectuellement informées et affectivement intolérables, à moins de s'incorporer à tel ou tel schème flottant dans la culture du groupe et dont l'assimilation permet seule d'objectiver des états subjectifs, de formuler des impressions inévidentes, et d'intégrer des expériences inarticulées en système ».

Références citées

- Bourdieu P., *Le sens pratique*, Éditions de Minuit, Paris, 476 p., 1980.
- Chamboredon J.-C., Méjean A., « Styles de voyage, modes de perception du paysage, stéréotypes régionaux dans les récits de voyage et les guides touristiques. L'exemple de la Provence méditerranéenne (fin XVIII^e-début XX^e). Essai de sociologie touristique », revue *Territoires*, n° 2, École normale supérieure (Ulm), Laboratoire de sciences sociales, p. 2-105, 1985.
- Coanus T. (dir.), Duchêne F., Martinais E., *La ville inquiète. Développement urbain, gestion du danger et vie quotidienne sur trois sites « à risque » de la grande région lyonnaise (fin XIX^e - fin XX^e)*, rapport pour le programme « Génie urbain et environnement », contrat de plan État-Région Rhône-Alpes, Laboratoire Rives, ENTPE, 621 p., 2000.
- Corbin A., 1991, « L'opinion et la politique face aux nuisances industrielles dans la ville préhausmannienne », *Le temps, le désir et l'horreur. Essais sur le XIX^e siècle*, Flammarion, coll. « Champs », Paris, p. 185-198, 1983.
- Favret-Saada J., *Les mots, la mort, les sorts*, Gallimard, coll. « Folio-Essais », Paris, 424 p., 1977.
- Gracq J., *Le rivage des Syrtes*, Éditions José Corti, Paris, 322 p., 1951.
- Lévi-Strauss C., 1974 (1949), « Le sorcier et sa magie », *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, p. 183-203.
- Pétonnet C., *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Éditions Galilée, Paris, 260 p., 1979.
- Pouillon J., *Le cru et le su*, Éditions du Seuil, coll. « La Librairie du XX^e siècle », Paris, 170 p., 1993.
- Sindzingre N., « La nécessité du sens : l'explication de l'infortune chez les Senufo », in Augé M., Herzlich C. (dir.), *Le sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, Éditions des Archives contemporaines, Montreux (Suisse), p. 93-122, 1984.
- Zonabend F., *La presqu'île au nucléaire*, Éditions Odile Jacob, Paris, 188 p., 1989.